



„Collège doctoral franco-allemand soutenu par l’UFA.
Von der DFH gefördertes deutsch-französisches Doktorandenkolleg.“



UNIVERSITÄT
LEIPZIG



PSL 



Appel à candidatures — Collège doctoral franco-allemand

**Transferts culturels – Contributions à une histoire transnationale et transrégionale
des mondes modernes et contemporains**

**Kulturtransfers – Beiträge zu einer transnationalen und transregionalen
Geschichte der Moderne und der Gegenwart (ENS-PSL – Universität de Leipzig)**

soutenu par l’Université franco-allemande (01.01.2023 – 31.12.2026)

Depuis de nombreuses années, l’École Normale Supérieure et l’université de Leipzig entretiennent une intense coopération scientifique autour de l’étude des transferts culturels et de l’histoire transnationale. Grâce au soutien de l’Université franco-allemande, une nouvelle étape de cette collaboration vient d’être franchie avec l’ouverture cette année d’un collège doctoral franco-allemand porté conjointement par l’école doctorale Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales (ED 540) de l’ENS-PSL et par l’école doctorale interdisciplinaire Graduate School Global and Area Studies (GSGAS) de l’université de Leipzig en lien avec le Centre d’études sur la France et la Francophonie (<https://home.uni-leipzig.de/~gsgas/>).

1. Profil scientifique du collège doctoral

L’étude des transferts culturels née dans le cadre franco-allemand a profondément bouleversé la compréhension des phénomènes d’imitation, d’interaction et de transformation dans le champ des sciences humaines.

Cette approche, qui s’est tout d’abord développée à Paris, a rapidement rencontré un écho dans la communauté scientifique internationale en raison de la compréhension renouvelée des relations culturelles franco-allemandes qu’elle proposait. Conçus à l’origine dans ce cadre bilatéral, les transferts culturels se sont progressivement élargis, s’ouvrant à des objets de plus en plus diversifiés et couvrant des aires géographiques toujours plus vastes et lointaines. C’est

ainsi que les transferts culturels ont tout naturellement croisé sur leur chemin les préoccupations de l'histoire transnationale à laquelle ils ont apporté une contribution décisive en mettant en évidence que le principal moteur du développement social à l'échelle mondiale ne résidait pas tant dans les *tensions internes* d'une société, que dans les *interactions* à l'œuvre *entre* les sociétés.

Procéder à des études de transferts culturels ne consiste pas seulement à dresser une cartographie des flux matériels et immatériels d'individus, d'objets, d'idées, de modèles culturels, etc., mais à expliquer comment les sociétés se construisent par des emprunts, auxquels elles font subir des transformations en fonction de leurs organisations et intérêts propres. Cette conception des interactions sociales a contribué de façon majeure à remettre en cause les nationalismes méthodologiques.

S'inscrivant dans cette continuité scientifique et intellectuelle, le collège doctoral est ouvert à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales en cohérence forte avec le programme scientifique de l'ED 540 et de la Graduate School Global and Area Studies. Son objectif est de proposer aujourd'hui à de jeunes chercheurs de poursuivre le dialogue franco-allemand sur les apports, les méthodes, les articulations entre les transferts culturels et l'histoire transnationale.

2. Formation

Le collège doctoral propose un programme de formation bilatéral au sein de l'ED 540 et de la Graduate School Global and Area Studies. Sa spécificité réside dans la combinaison de l'approche philologico-herméneutique propre à l'École Normale Supérieure et de la démarche d'histoire socio-culturelle mise en œuvre à l'université de Leipzig pour saisir les dynamiques globales.

Le séminaire mensuel « Transferts culturels » — né au milieu des années 1980 — est au cœur de cette formation. Depuis maintenant trois ans, il est devenu commun aux deux institutions partenaires et se déroule en visio-conférence. Dans le cadre de ce séminaire, un module propédeutique à l'aide d'un support vidéo a été mis en place pour former les doctorants aux méthodes et aux applications des transferts culturels. Les doctorants du collège doctoral seront invités à suivre ce séminaire.

Plus spécifiquement, le programme du collège doctoral se concentre autour de deux manifestations scientifiques annuelles. La première, au mois de mars, réunira exclusivement les doctorants membres du collège doctoral. Lors de cette session, chaque doctorant devra présenter son sujet en 25 minutes. Son travail sera ensuite commenté par un autre doctorant — originaire si possible de l'autre pays. Chaque doctorant s'exprimera dans sa langue. Cette première manifestation se déroulera sous un format hybride — ne nécessitant pas de déplacement.

La seconde manifestation aura lieu en novembre et prendra la forme d'un atelier ouvert c'est-à-dire que pourront y participer des doctorants et spécialistes extérieurs au collège doctoral. La thématique retenue fera écho aux débats les plus récents sur les transferts culturels et l'histoire transnationale. Certains doctorants du collège doctoral seront sollicités pour cet événement qui se déroulera en présentiel, en alternance à Paris (2023 puis 2025) et Leipzig (2024 puis 2026).

3. Mobilités

Le collège doctoral incite vivement ses doctorants à séjourner dans le pays partenaire. A cette fin, des aides à la mobilité sont prévues par l'Université franco-allemande à hauteur de 600 €/mois. La durée minimale d'un séjour est de 2 semaines (300 €) et la durée maximale de 18 mois sur les 4 ans (10 800 €).

Pour se familiariser avec l'autre pays, profiter pleinement de l'offre pédagogique et nouer des relations scientifiques, il est recommandé de rester entre 4 à 6 mois.

Pour les étudiants en mobilité, les équipes pédagogiques de Paris et de Leipzig proposeront un tutorat individuel afin qu'ils puissent profiter au mieux des possibilités offertes par l'institution partenaire.

Le soutien de l'UFA est cumulable avec les contrats doctoraux ainsi que d'autres financements (DAAD, Erasmus, etc.) Il n'est pas nécessaire d'être en cotutelle pour bénéficier de ces financements, même si cette double inscription est conseillée.

Par ailleurs, les doctorants ne seront pas tenus de séjourner à Paris et Leipzig, mais pourront résider dans la ville de leur choix. Toutefois ceux qui se rendront à Paris et Leipzig auront accès à toute l'offre de formation de l'université partenaire (séminaires, colloques, journées d'étude, conférences, *workshops*, etc.).

Concernant l'université de Leipzig, les doctorants peuvent prendre connaissance de l'offre scientifique en consultant le site du Centre de recherche sur les dynamiques globales — dont la Graduate School constitue l'une des parties : <https://recentglobe.uni-leipzig.de/>.

La formation doctorale à l'université de Leipzig s'effectue essentiellement en langue anglaise.

4. Conditions et modalités de participation

Le collège doctoral est ouvert à tous doctorants ou jeunes docteurs (sans considération de nationalité) inscrits dans l'ED 540 ou la Graduate School Global and Area Studies, travaillant dans le champ des transferts culturels et/ou de l'histoire globale.

Dans la mesure où ces allocations visent à accompagner les recherches doctorales, les candidatures des doctorants en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de doctorat seront considérées en priorité.

Concernant le niveau de langue requis, on part du principe que les doctorants français ont une connaissance suffisante de la langue allemande pour lire des textes et participer aux débats du collège doctoral.

Pour améliorer le niveau de langue, l'ENS-PSL et l'université de Leipzig proposent des cours et l'Université franco-allemande met à disposition des doctorants une plate-forme de cours en ligne.

Un site propre au collège doctoral va bientôt voir le jour qui sera hébergé par le Centre d'études sur la France et la Francophonie de l'université de Leipzig : <https://www.frz.uni-leipzig.de/> . Les actualités sur collège doctoral seront également annoncées sous l'onglet « international » de l'ED 540 : <https://ed540.ens.psl.eu/category/faire-sa-these-a-led/international/>.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez vous adresser aux deux responsables scientifiques du Collège doctoral, Anne Saada (anne.saada@ens.psl.eu) et Antje Dietze (adietze@uni-leipzig.de).

5. Composition du dossier de candidature

- un curriculum vitæ indiquant en particulier l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement ;
- la présentation du projet de recherche (thème, objectifs scientifiques, méthode) avec le programme de travail du séjour de recherche (au total entre 3 et 5 pages) ;
- une lettre de motivation (1 à 2 pages).

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Tout jeune chercheur intéressé est invité à faire **acte de candidature avant le 26 novembre 2022**. Les dossiers de candidature sont à adresser par mail à Anne Saada (anne.saada@ens.psl.eu) et Antje Dietze (adietze@uni-leipzig.de) avant le 28 novembre 2022.